

(N° 5.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1888-1889.

Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1889.

*(Voir les n^{os} 100, XII, session de 1887-1888, et 14, session de 1888-1889,
de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1889, à la somme de un million six cent cinquante-six mille cinq cents francs (1,656,500 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 5 décembre 1888.

Les Secrétaires,
L. DE SADELEER.
ANSPACH-PUISSANT.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
P. TACK.

(2)

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

[POUR L'EXERCICE 1889.]

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière.	195,000 »	654,000 »
2	— — — personnelle	515,000 »	
3	— sur le droit de patente	130,000 »	
4	— sur les redevances des mines	5,000 »	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers . .	250,000 »	1,002,500 »
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusive-ment, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	540,000 »	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget. — Remboursements divers	1,000 »	
9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine. . . .	1,500 »	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux . . .	170,000 »	
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. fr. .			1,636,500 »